

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 22/01/2020

Revision : 001NEW-2-CLP du 22/01/2020

## MENTHE POIVREE HE BIO / Mentha piperita

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE

#### 1.1. Identification de produit

MENTHE POIVREE HE BIO / Mentha piperita

**Nom commercial** : MENTHE POIVREE HE BIO / Mentha piperita

**Numéro C.A.S** : 8006-90-4

**Pays d'origine** : Inde

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Usage** : Industriel. Réservé à un usage professionnel.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Société** : DISTRINAT  
23 Avenue Paul Langevin  
17183 PERIGNY  
TEL : 05.46.52.00.77  
FAX : 05.46.52.03.36  
aguintard@leanature.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

**Numéro d'appel d'urgence** :

ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Le produit n'est pas concerné.

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS :

(LégislationCLP)

AH1 Danger par aspiration 1  
ED12 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2  
ED12A Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2A  
EHC2 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 2  
SCI2 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2  
SS1 Sensibilisation cutanée 1

H302 - Nocif en cas d'ingestion.

H303 - Peut être nocif en cas d'ingestion

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 22/01/2020 MENTHE POIVREE HE BIO / Mentha piperita

Revision : 001NEW-2-CLP du 22/01/2020

## 2.2. Elements d'étiquetage

Classification GHS :

(LégislationCLP)

Mention d'avertissement: DANGER

AH1 Danger par aspiration 1  
EDI2 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2  
EDI2A Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2A  
EHC2 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 2  
SCI2 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2  
SS1 Sensibilisation cutanée 1

H302 - Nocif en cas d'ingestion.  
H303 - Peut être nocif en cas d'ingestion  
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H315 - Provoque une irritation cutanée.  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.  
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P264 - Se laver ... soigneusement après manipulation.  
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...  
P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.../en cas de malaise.  
P331 - NE PAS faire vomir.  
P405 - Garder sous clef.



## 2.3. Autres dangers

Contient Menthol, Menthone, Menthofuran, (+/-)-Pulegone, Limonene

## 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Liste des composants à signaler :

### 3.1. Substances

Matière	C.A.S	EINECS	Symbole danger	Pourcentage %
Menthol	2216-51-5	218-690-9	EDI2B, SCI2 - H315+H320	[ 40-42 ]
Menthone	10458-14-7	233-944-9	SCI2, SS1B - H315, H317	[ 28-30 ]
Menthofuran	494-90-6	207-795-5	ATO4, EDI2, EDI2A, EHC2, SCI2 - H302, H315, H319, H411	[ 8-10 ]
Menthyl acetate	89-48-5	201-911-8	EHC2 - H411	[ 8-10 ]
(+/-)-Pulegone	15932-80-6	240-070-1	ATO4 - H302	[ 2-4 ]
Limonene	5989-27-5	227-813-5	AH1, EHA1, EHC1, FL3, SCI2, SS1B - H226, H304, H315, H317, H400, H410	[ 2-4 ]

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 22/01/2020 MENTHE POIVREE HE BIO / Mentha piperita

Revision : 001NEW-2-CLP du 22/01/2020

## 3.2. Mélanges

NON CONCERNE

## 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

NON CONCERNE

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

NON CONCERNE

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Contact avec la peau :** Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Rincer ensuite à l'eau claire.

**Contact avec les yeux :** Rinçage abondant à l'eau (15 minutes les paupières ouvertes) puis lavage avec une lotion oculaire type Dacryosérum. Si trouble consulter un ophtalmologue.

**En cas d'ingestion :** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

**Vêtements souillés :** Retirer les vêtements souillés et ne les réutiliser qu'après décontamination.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

CO<sub>2</sub>, Poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Classe d'inflammabilité :** Le produit n'est pas inflammable..

**Prévention :** Ne pas fumer. Pas de flamme nue.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Ne jamais utiliser un jet d'eau direct.**

## 6. MESURES EN CAS D'ÉCOULEMENT ACCIDENTEL

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute contamination du sol et de l'eau, tout écoulement dans les égouts, caniveaux, rivières. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

*Méthodes de nettoyage : Endigage avec du sable ou de la terre de diatomée, pompage et rinçage à l'eau après récupération des déchets en fûts plastiques spécifiques et étiquetés à remettre ensuite à un récupérateur agréé.*

### 6.4. Référence à d'autres sections

NON CONCERNE

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 22/01/2020 MENTHE POIVREE HE BIO / Mentha piperita

Revision : 001NEW-2-CLP du 22/01/2020

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Refermer les emballages après utilisation.  
Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.

## 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Eviter toute exposition inutile. Conserver à l'écart des aliments et boissons.
- Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
- A l'abri de source de chaleur, rayons directs du soleil

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec savon doux et de l'eau avant de manger, boire, de fumer et avant de quitter le travail.

## 8. PREVENTION DE L'EXPOSITION/VETEMENTS ET ACCESSOIRES DE PROTECTION

### 8.1. Paramètres de contrôle

NON CONCERNE

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Mesures d'ordre technique :** Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer. Eviter le contact avec les aliments, boissons.

### Equipements de protection individuelle :

- Protection des mains : Protection non requise si l'on maintient une ventilation suffisante.
- Protection des yeux : Protection non requise si l'on maintient une ventilation suffisante.
- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- Ingestion : ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Couleur :	Incolore à jaune pâle
Densité relative (d <sub>20</sub> /20) :	[0.898 ; 0.918]
Indice de réfraction @ 20°C :	[1.459 ; 1.465]
Pouvoir rotatoire en ° :	[-30.0 ; -14.0]
Point éclair (°C) :	77

### 9.2. Autres informations

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

### 10.1. Réactivité

·**Reactions dangereuses :** Pas de réactions dangereuses connues.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable aux conditions d'utilisations mentionnées aux points 7 et 10.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions aux agents d'oxydation puissants.

### 10.4. Conditions à éviter

Eviter les températures proches du point d'éclair (voir section 9). Eviter le contact avec des agents oxydants.

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 22/01/2020 MENTHE POIVREE HE BIO / Mentha piperita

Revision : 001NEW-2-CLP du 22/01/2020

## 10.5. Matières incompatibles

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Décomposition thermique / conditions à éviter** : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

**Produits de décomposition dangereux** : Pas de produits de décomposition dangereux connus

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Information toxicologiques** : Aucune donnée disponible.

#### **Informations Toxicité Aigue :**

- **Orale**

1 998,80 (Déterminée)

- **Inhalation**

Non Déterminé

- **Cutanée**

Matière non classée

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

NON CONCERNE

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

NON CONCERNE

### 12.4. Mobilité dans le sol

NON CONCERNE

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

NON CONCERNE

### 12.6. Autres effets néfastes

NON CONCERNE

## 13. ELIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Produit** : Recommandation : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

**Emballages non nettoyés** : Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales

## 14. INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

ADR:

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 22/01/2020 MENTHE POIVREE HE BIO / Mentha piperita

Revision : 001NEW-2-CLP du 22/01/2020



IMDG:



IATA:



## 14.1. Numéro ONU

ADR : 3082 ( Code tunnel(E) )  
IMDG:3082  
IATA :3082

## 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR : Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a.  
IMDG:Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a.  
IATA :Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a.

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR : 9  
IMDG:9  
IATA :9

## 14.4. Groupe d'emballage

ADR : III  
IMDG:III  
IATA :III

## 14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG : matière de type polluant marin

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

NON CONCERNE

## 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

NON CONCERNE

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Le produit n'est pas concerné.

### 15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) :

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 22/01/2020 MENTHE POIVREE HE BIO / Mentha piperita

Revision : 001NEW-2-CLP du 22/01/2020

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation sur la sécurité chimique n'a été effectuée.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

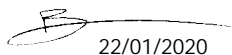
### Texte intégral des phrases H citées en point 3 :

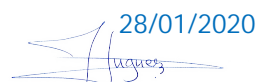
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H315+H320	Cause une irritation cutanée et oculaire
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de Données de sécurité selon 2001/58/CEE.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Liste des points modifiés : 2.1                    2.2                    2.3                    3.1                    9.1                    11.1

  
22/01/2020

  
28/01/2020